

Fiche de données de sécurité (FDS) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'émission : 10-juil.-2017

Date de révision : 09-janv.-2023

Version 2

## SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Produit n° 9541  
Nom du produit Cleaved PARP (Asp214) Antibody

### Contient

Nom chimique	Numéro d'index	N° CAS
glycerol (30-60)	Not Listed	56-81-5

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Utilisation en recherche uniquement

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur (Applicable uniquement dans l'UE)	Fabricant
Cell Signaling Technology Europe B.V. Dellaertweg 9b 2316 WZ Leiden The Netherlands TEL: +31 (0)71 7200 200 FAX: +31 (0)71 891 0019	Cell Signaling Technology, Inc. 3 Trask Lane Danvers, MA 01923 United States TEL: +1 978 867 2300 FAX: +1 978 867 2400

Website [www.cellsignal.com](http://www.cellsignal.com)  
Adresse e-mail [info@cellsignal.eu](mailto:info@cellsignal.eu)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**CHEMTREC** 24 hours a day, 7 days a week, 365 days a year  
+1 703 527 3887 (INTERNATIONAL) +1 800 424 9300 (NORTH AMERICA)

Europe 112

## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n ° 1272/2008

Cette substance est classée comme non dangereuse conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement  
Aucun(e).

**Mentions de danger**

Aucun(e).

**Declaración (s) de Precaución**

Aucun(e).

**2.3. Autres dangers**

Peut produire une réaction allergique.

*Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées dans cet article, voir la section 16*

**SECTION 3 : Composition/informations sur les composants**

Nom chimique	N° CAS	% massique	N° CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'enregistrement REACH
glycerol	56-81-5	30-60	200-289-5	-	aucune donnée disponible

*Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées dans cet article, voir la section 16*

**SECTION 4: Premiers secours**

**4.1. Description des premiers secours**

**Conseils généraux**

Adapter le traitement de premiers secours à la nature de la blessure. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

**Inhalation**

Amener la victime à l'air libre.

**Contact avec la peau**

Laver la peau avec de l'eau et du savon.

**Contact oculaire**

Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières.

**Ingestion**

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Notes au médecin**

Traiter les symptômes.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés**

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

**Moyens d'extinction déconseillés**

Aucune information disponible.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Utiliser un équipement de protection individuelle.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Pour les non-secouristes** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Équipement de protection individuel, voir section 8.

**Pour les secouristes** Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**Méthodes de nettoyage** Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir les sections 8 et 13 pour plus d'informations.

## SECTION 7 : Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation comme réactif de laboratoire.

## SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

<b>Nom chimique</b> glycerol	<b>Union européenne</b>	<b>Royaume-Uni</b> STEL 30 mg/m <sup>3</sup> TWA 10 mg/m <sup>3</sup>	<b>France</b> TWA 10 mg/m <sup>3</sup>	<b>Espagne</b> TWA 10 mg/m <sup>3</sup>	<b>Allemagne</b> Ceiling / Peak: 400 mg/m <sup>3</sup> TWA: 200 mg/m <sup>3</sup>
<b>Nom chimique</b> glycerol	<b>Italie</b>	<b>Portugal</b> TWA 10 mg/m <sup>3</sup>	<b>Pays-Bas</b>	<b>Finlande</b> TWA 20 mg/m <sup>3</sup>	<b>Danemark</b>
<b>Nom chimique</b> glycerol	<b>Autriche</b>	<b>Suisse</b> SS-C** TWA 50 mg/m <sup>3</sup> STEL 100 mg/m <sup>3</sup>	<b>Pologne</b> TWA 10 mg/m <sup>3</sup>	<b>Norvège</b>	<b>Irlande</b> TWA 10 mg/m <sup>3</sup> STEL 30 mg/m <sup>3</sup>

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

## 9541 Cleaved PARP (Asp214) Antibody

Douches, rince-oeils et systèmes de ventilation.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

#### Protection de la peau

Porter des gants de protection et des vêtements de protection

#### Protection des mains

Gants imperméables.

#### Autres

Porter un vêtement de protection approprié.

#### Protection respiratoire

En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### État physique

Liquide

#### Couleur

Incolore

#### Odeur

Aucune information disponible

#### Propriété

#### Valeurs

#### Remarques • Méthode

#### pH

7.5

@ 20 °C

#### Point de fusion /congélation

Aucune information disponible

Aucune information disponible

#### Point d'ébullition ou point initial

Aucune information disponible

Aucune information disponible

#### d'ébullition et intervalle d'ébullition

#### Point d'éclair

Aucune information disponible

Aucune information disponible

#### Taux d'évaporation

Aucune information disponible

Aucune information disponible

#### Inflammabilité

Aucune information disponible

Aucune information disponible

#### Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites

Aucune information disponible

Aucune information disponible

#### d'explosivité

#### Pression de vapeur

Aucune information disponible

Aucune information disponible

#### Densité de vapeur

Aucune information disponible

Aucune information disponible

#### Masse volumique et/ou densité

Aucune information disponible

Aucune information disponible

#### Solubilité

Aucune information disponible

Aucune information disponible

#### Coefficient de partage : n-octanol/eau

Aucune information disponible

Aucune information disponible

#### Température d'auto-inflammabilité

Aucune information disponible

Aucune information disponible

#### Température de décomposition

Aucune information disponible

Aucune information disponible

#### Viscosité

Aucune information disponible

Aucune information disponible

#### Propriétés explosives

Aucune information disponible

Aucune information disponible

#### Propriétés comburantes

Aucune information disponible

Aucune information disponible

### 9.2. Autres informations

#### Point de ramollissement

Aucune information disponible

#### Masse molaire

Aucune information disponible

#### Solubilité dans d'autres solvants

Aucune information disponible

#### Teneur en COV

Aucune information disponible

#### Densité de liquide

Aucune information disponible

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

## 9541 Cleaved PARP (Asp214) Antibody

---

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Polymérisation dangereuse**                      Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.  
**Réactions dangereuses**                      Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

### 10.4. Conditions à éviter

Variations extrêmes de température et lumière du jour directe.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Ce produit est à usage expérimental uniquement. Le produit n'a pas été complètement analysé et certains risques peuvent ne pas être connus. Soyez prudents en manipulant ce produit.

Nom chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
glycerol	= 12600 mg/kg (Rat)	> 10 g/kg (Rabbit)	> 570 mg/m <sup>3</sup> (Rat) 1 h

### Informations sur les voies d'exposition probables

**Inhalation**    Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.  
**Contact oculaire**                                      Éviter le contact avec les yeux.  
**Contact avec la peau**                                Éviter le contact avec la peau.  
**Ingestion**    L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

**Symptômes**    Aucune information disponible.  
**Corrosion cutanée/irritation cutanée**            Aucune information disponible.  
**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**      Aucune information disponible.  
**Sensibilisation**                                        Aucune information disponible.  
**Effets mutagènes**                                      Aucune information disponible.  
**Effets cancérogènes**                                Aucune information disponible.  
**Toxicité pour la reproduction**                    Aucune information disponible.  
**STOT - exposition unique**                        Aucune information disponible.  
**STOT - exposition répétée**                        Aucune information disponible.  
**Danger par aspiration**                                Aucune information disponible.

### 11.2. Informations sur d'autres dangers

Aucune information disponible.

## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

## 9541 Cleaved PARP (Asp214) Antibody

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
glycerol	-	LC50 51 - 57 mL/L (Oncorhynchus mykiss) 96 h	EC50 500 mg/L (Daphnia magna) 24 h

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Bioaccumulation

Nom chimique	Coefficient de partage octanol/eau
glycerol	-1.76

**Facteur de bioconcentration (BCF)**      Aucune information disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

### 12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus / produits non utilisés**      Éliminer conformément aux réglementations locales.

**Emballages contaminés**      Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.

**Autres informations**      Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

## SECTION 14 : Informations relatives au transport

### IMDG/IMO

**14.1 Numéro ONU**      Non réglementé

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**      Non réglementé

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**      Non réglementé

**14.4 Groupe d'emballage**      Non réglementé

**14.5 Dangers pour l'environnement**      Aucun(e)

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**      Aucun(e)

**14.7 Transport maritime en vrac**      Non réglementé

selon les instruments de l'OMI

**ADR/RID**

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)

**IATA**

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)

**SECTION 15 : Informations réglementaires**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Liste des substances de très haute préoccupation pour l'information d'autorisation**

Ce produit ne contient pas de substances très préoccupantes.

**SEVESO -Information Directive**

Ce produit ne contient pas de substances identifiées dans la directive SEVESO.

**Inventaires Internationaux**

TSCA	TSCA
DSL/NDSL	DSL/NDSL
EINECS/ELINCS	EINECS/ELINCS
ENCS	ENCS
IECSC	IECSC
KECL	KECL
PICCS	PICCS
AICS (Australie)	AICS (Australie)

**International inventories legend**

- TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
- DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
- EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
- ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
- IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
- KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
- PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
- AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour cette substance

**SECTION 16 : Autres informations**

**Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

Cette substance / mélange ne répond pas aux critères de classification conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008

**Procédure de classification** Jugement expert et détermination de la force probante des données.  
**Date d'émission :** 10-juil.-2017  
**Date de révision :** 09-janv.-2023

**Avis de non-responsabilité**

**Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.**